



Bâtiment et travaux publics

Élections T.P.E 2021
du 22 mars au 6 avril 2021

Pour une alternative syndicale, le vote CNT-Solidarité Ouvrière !

Notre secteur concentre un grand nombre de petites entreprises. Il y est très compliqué pour bon nombre d'entre nous de se faire entendre par le patron.

Les conditions de travail sont difficiles et nos droits ne sont pas respectés. Trop d'heures de travail non payées, trop de pression pour que les chantiers soient terminés à la va-vite...

Nous savons que tout seul nous n'avons aucun pouvoir ou presque face à nos patrons. Nous savons que nos patrons, eux, sont organisés à la FFB, la CAPEB, la FNTP et la FFIE c'est-à-dire dans leurs syndicats patronaux.

Nous aussi nous devons unir nos forces : démolisseurs, terrassiers, conducteurs d'engins, géomètres, maçons, plombiers, électriciens ou encore menuisiers ou peintres... Quelque soit nos métiers ou nos entreprises, nous travaillons tous les jours côte à côte. **C'est parce que nous vivons la même chose sur les chantiers que nous devons nous réunir dans le même syndicat !**

Un syndicat pour **s'organiser**, aider chacun à **se défendre** face à son patron (prud'hommes et autres démarches juridiques ou administratives), **connaître ses droits** et **lutter collectivement** pour en gagner de nouveaux.

Faisons le choix de la CNT- Solidarité Ouvrière pour imposer le respect de nos droits et de notre dignité dans les TPE !

BTP Élections T.P.E 2021

Pour l'alternative syndicale :
votez pour la CNT-Solidarité Ouvrière !

C'est nous qui travaillons !
C'est nous qui décidons !

CNT-Solidarité Ouvrière
www.cnt-so.org

Ensemble, avec la CNT-Solidarité Ouvrière revendiquons :

- **le respect des conventions collectives, des classifications et des grilles salariales ;**
- la hausse générale des salaires et un **13° mois pour tous ;**
- **le paiement de toutes les heures supplémentaires** y compris les trajets entreprise-chantier-entreprise ;
- **la diminution des cadences de travail ;**
- **le respect des normes de sécurité** et de protection de la santé avec notamment fourniture par l'entreprise des EPI (Équipements de Protection Individuelle) ;
- la mise en place d'équipement sur chaque chantier permettant **de diminuer la dureté de notre travail** (ascenseur de chantier, chauffage, aspirateur...);
- **le respect des normes d'hygiène** (WC, lavabos, vestiaire, coin cuisine... propres ! ;
- **la reconnaissance de la pénibilité** de nos travaux et **la retraite à 55 ans à taux plein ;**
- **des formations spécifiques** pour pouvoir quitter les chantiers passé un certain âge ;
- **le respect des jeunes** avec un véritable statut d'apprenant, un salaire motivant, du temps de travail spécifique dédié à leur apprentissage pour leurs tuteurs,
- **l'arrêt de la sous-traitance** qui ne fait qu'engraisser les donneurs d'ordre et baisser la qualité de production ;
- **la suppression du système spécifique des congés payés** dans le bâtiment qui ne fait qu'engraisser ces fameuses caisses de congés payés ;
- **l'intégration de toutes les entreprises à la caisse de congés intempéries** quelque soit leur taille et une meilleure prise en compte de la santé des travailleurs dans les arrêts pour intempérie ;
- **la régularisation de tous les travailleurs sans-papiers.**
- **une répartition égalitaire des richesses dans la chaîne de production** d'un bâtiment entre ouvriers, architectes, promoteurs...



Pour l'alternative syndicale :

Élections T.P.E 2021

du 22 mars au 6 avril 2021

votez pour la CNT-Solidarité Ouvrière !

**SI NE PERSONNE NE TRAVAILLE À TA PLACE
QUE PERSONNE NE DÉCIDE À TA PLACE !**

www.cnt-so.org/-T-P-E

CNT-Solidarité ouvrière
Fédération des travailleurs du bâtiment et des travaux publics
4 rue de la Martinique, 75018 Paris
Tel. 09 87 53 87 56